



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2023

Préavis No 04/2022

LISTE DES ABREVIATIONS

ASP	A ssistant de S écurité P ublique
BODYCAM ...	Caméra piéton portée par les policiers permettant de filmer certaines interventions
CDPV	C onférence des D irecteurs des P olices V audaises
CI	C onseil I ntercommunal
CODIR	C omité de D irection
DO	D otation O rdinaire (<i>personnel</i>)
EPSIPOL	Programme informatique pour la gestion des amendes d'ordre
EPSI	Suite informatique dédiée à la gestion des amendes d'ordre et des ordonnances pénales (Epsipol – Epsipour)
ETP	E quivalent T emps P lein
FAO	F euille des A vis O fficiels
F41	F lumeaux 41 (Hôtel de police)
LHC	L ausanne H ockey C lub
MO	M aintien de l' O rdre
MPC	M aturité P rofessionnelle C ommerciaale
POLYCOM ...	Système national de communication radio pour la conduite et l'intervention
RAD/SAT	R adar / S urveillance A utomatique du T rafic
REGIO	Projet visant à mutualiser les forces de police (Gendarmerie POL)
SAN	S ervice cantonal des A utomobiles et de la N avigation
SDF	S ans D omicile F ixe

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	I		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	3		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	4		
6004 Honoraires et prestations de services _____	4		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	4		
6007 Intérêts passifs _____	4		
6008 Amortissements _____	4		
6009 Aides et subventions _____	5		
6010 Communication et marketing _____	5		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	5		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6022 Remboursements de tiers _____	6		
6024 Autres recettes _____	6		
6025 Participations des communes _____	6		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	6		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	7		
6054 Honoraires et prestations de services _____	7		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7		
6058 Défalcatons _____	7		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	7		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	8		
6072 Remboursements de tiers _____	8		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	9
		6101 Biens, services, marchandises _____	9
		6104 Honoraires et prestations de services _____	9
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	9
		6108 Défalcatons _____	9
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	10
		6122 Remboursements de tiers _____	10
		6123 Amendes _____	10
		COMPTES PAR NATURE _____	11
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	14
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	15
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	16
		TABLEAU DES ETP	
		DETAIL DES ETP AUTORISES _____	17



Prilly, le 01.06.2022

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2023 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2023 et les comptes 2021.

1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat. En effet, l'élaboration du budget de la POL débute au printemps afin que le CODIR puisse le valider avant l'été. Il est dès lors difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles.

Au sortir de la crise sanitaire et de ses impacts financiers, tant pour la POL que pour les communes partenaires, le Comité de Direction, dans la continuité du précédent, s'est attaché à élaborer et présenter un budget 2023 le plus juste possible, ceci notamment dans la nature "Autorités et Personnel" tant la difficulté à trouver et engager du personnel policier breveté pour combler le turnover est récurrente. Cette difficulté se rencontre également dans le recrutement de candidats aspirants.

Le présent budget a donc été élaboré autour de quatre objectifs principaux, à savoir :

1. Maîtriser les charges de fonctionnement au plus juste, y compris sur la masse salariale.
2. Adapter au mieux les recettes.
3. Retrouver à moyen terme l'effectif DO par l'engagement d'aspirants.
4. Informer sur les investissements à venir.

2. Evolutions significatives (charges)

Les charges totales du budget de fonctionnement devraient atteindre CHF 26'114'050.- en 2023, soit une très légère hausse de CHF 23'650.- (+0.09 %) par rapport aux charges budgétisées en 2022 (budget amendé).

Quant aux charges liées à la nature "Autorités et Personnel", elles présentent une diminution de CHF 33'250.-. La masse salariale quant à elle diminue d'environ CHF 57'000.- (-0.28 %), par rapport à 2022.

Les comptes en lien avec le "Rachat des frais de formation aspirants/ASP" (n° 6000.3091.05) et le "Rachat des frais de traitements aspirants et ASP" (n° 6100.3091), ne sont pas crédités d'un montant, ceci suite à une décision des Commandants des polices intercommunales et communales de ne plus engager de personnel au bénéfice d'une dédite (-5 ans de service), sauf cas exceptionnel. Cela représente une diminution de charges de CHF 116'000.- par rapport au budget 2022.

La nature "Biens, services, marchandises" dans son ensemble présente une hausse d'environ CHF 185'000.-. Ceci est principalement en lien avec le compte "Honoraires informatiques", qui enregistre une hausse d'un peu plus de CHF 76'000.-, principalement en raison des coûts prévisionnels pour la reconstruction de données en cas de cyberattaque, et de coûts pour un audit de sécurité ; le compte "Honoraires divers" est aussi en légère augmentation en raison d'un accompagnement dans la procédure des marchés publics en vue du renouvellement de l'infrastructure informatique prévu en 2024.

Les amortissements (comptables) des natures "Bâtiments et constructions" et "Machines, mobilier et véhicules" enregistrent une diminution d'un peu plus de CHF 176'000.-, en lien avec le préavis no 05/2012 (Déménagement de la POL à la route des Flumeaux 41 à Prilly – plus-value de construction et mobilier – crédits complémentaires au budget de fonctionnement), car ils sont arrivés à terme en 2022.

3. Plan des postes (ETP)

En 2021, le turnover enregistré dans le personnel policier a oscillé entre -6 et -9 ETP, ce qui correspond à la moyenne de départs depuis la création de l'Association (-6). Face à cette difficulté récurrente de pouvoir engager du personnel policier breveté, à l'instar d'autres corps de police, et afin de garantir à moyen terme l'effectif policier autorisé, un effort important s'est une nouvelle fois porté sur les aspirants par la volonté d'en engager 8 en 2023 (7/8 en 2022 et 8/10 en 2021). Afin d'être en cohérence avec ce qui précède, un sous-effectif "projeté" de 6 ETP, par rapport à la "DO", a été pris en compte pour l'élaboration du présent budget, à l'instar de celui de 2022.

En raison d'un changement de législation, qui devrait entrer en vigueur en 2023 et qui permettra à un ASP d'effectuer des contrôles radar, 1 poste supplémentaire d'ASP a été porté au budget 2023. Cet ETP comblera un ETP policier affecté à cette tâche mais qui, depuis janvier 2020, officie comme instructeur permanent à l'Académie de police. Pour cette mise à disposition, l'Académie nous rétrocède annuellement la somme de CHF 120'000.-. De fait, les charges liées à l'engagement de cet ASP supplémentaire seront compensées.

Sur un plan plus accessoire, la présentation des tableaux des ETP, en page 17a et 17b, a été légèrement modifiée puisque les aspirants de police et les instructeurs permanents à l'Académie de police figurent dorénavant dans une rubrique éponyme permettant ainsi de mieux visualiser les effectifs dédiés à police-secours.

Enfin, à titre informatif, le fort développement que connaît notre district avec, en corollaire, un nombre de plus en plus important de chantiers, dont certains de grande ampleur, vont amener le CODIR à présenter un préavis pour augmenter l'effectif de l'unité trafic avec, bien évidemment, des conséquences budgétaires.

4. Revenus de l'activité

Les revenus prévisionnels propres de l'Association, hors "Participations des communes" et "Prélèvements sur fonds de réserve", sont en très légère augmentation, soit de CHF 178'000.- environ (+2.44 %). Ceci s'explique principalement par l'augmentation des revenus du compte "Produits des amendes". En effet, la création de nouveaux quartiers d'habitations dans l'Ouest lausannois, générant une augmentation des dénonciations sur le domaine privé par les gérances pour du mauvais stationnement, ainsi qu'un effectif d'assistants de sécurité publique revenu à la normale après avoir été en sous-effectif, permet de raisonnablement budgéter un montant proche de celui réalisé en 2018, avant la pandémie, et ceci sans devoir envisager d'augmenter la fréquence des contrôles, de quelque nature que ce soit.

5. Participations des communes

Depuis la création de la POL, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes.

A ce titre, la participation globale des communes, pour le budget 2023, représente 71.18 % du financement des charges totales de fonctionnement et s'élève à CHF 18'587'250.-, soit inférieure de CHF 170'250.- par rapport à 2022.

Le district de l'Ouest lausannois a connu une nouvelle fois une augmentation de sa population passant de 79'078 habitants en 2020 à 80'356 habitants en 2021 (+1.62 %).

Certaines communes ont vu leur population augmenter plus fortement que d'autres, à l'image de Bussigny (+6.65 %) ou de Chavannes-près-Renens (+3.30 %), à contrario de la Commune de Prilly qui est la seule à avoir vu sa population baisser de 42 âmes (-0.34 %). Le critère population étant pondéré (x2) pour le calcul de la clé de répartition, qui tient compte également du nombre d'interventions et de la valeur du point d'impôts, certaines communes voient néanmoins les acomptes de leur participation augmenter en dépit d'une baisse globale de la contribution des communes.

6. Investissements

Après une phase test, et bien que prévu pour 2023, l'acquisition de "Bodycam" par les corps de police, pour une utilisation plus répandue, fait encore l'objet d'études au niveau du canton, notamment quant au nombre à acquérir et aux coûts. De ce fait, le montant figurant au plan des investissements ne l'est qu'à titre indicatif.

Le renouvellement complet du matériel de surveillance automatique du trafic (SAT) comprenant mâts, cabines et appareils photo prévu en 2023, pourrait être retardé en fonction du rythme des travaux du tram sur la rue de Lausanne à Renens. Par ailleurs, le montant porté au plan des investissements pourrait se révéler plus conséquent si les TL, au travers du préavis du tram, ainsi que la Commune de Renens, désiraient augmenter le nombre d'installations, tout en participant à son financement.

Le renouvellement de l'installation et du matériel radio "Polycom", initialement prévu en 2023, a été repoussé en 2024 en raison de problèmes techniques apparus dans les corps de police ayant déjà fait l'acquisition de ce nouveau matériel.

7. REGIO

Pour l'heure, ce projet de collaboration fait l'objet de réflexions au niveau politique. A ce stade, la collaboration telle qu'existante depuis la fin de la phase test (mars 2021) perdure en l'état, sans nouvel impact budgétaire identifié.

8. Synthèse

A l'instar de ces dernières années, le Comité de Direction ainsi que la Direction de la POL se sont attachés à élaborer un budget au plus juste. Ceci se remarque au niveau des charges du personnel puisqu'il tient compte du turnover habituel (6 départs annuels en moyenne) et de la difficulté à recruter du personnel policier breveté, mettant de ce fait l'accent sur l'engagement d'aspirants.

Toutefois, il est important de rappeler que les montants prévus au présent budget ne correspondent pas au "personnel DO" puisque 6 ETP policiers ne sont pas financés, ceci pour les raisons évoquées précédemment. Cela signifie que les budgets à venir devraient augmenter jusqu'à ce que les effectifs autorisés DO soient atteints.

Des investissements importants prévus en 2023 (~ CHF 920'000.-) devraient eux aussi faire augmenter les budgets de fonctionnement à venir.

Au final, le budget de fonctionnement présenté est stable par rapport à celui de 2022 (CHF +23'650.-).

Quant à la participation globale des communes, elle est inférieure de CHF 170'250.- par rapport à celle de 2022.

Eu égard à ce qui précède, le Comité de Direction prie le Conseil intercommunal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

9. Conclusion

Le Conseil intercommunal de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

- Vu le projet présenté par le Comité de Direction,
- Ouï le rapport de la Commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2023 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour les années 2023 à 2030
- 2) du tableau de suivi des fonds de réserve
- 3) des tableaux des ETP (DO vs budgétés)

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire-suppléant

J.-F. Clément

O. Fiaux

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'193'150.00	19'070'450.00	7'218'800.00	19'249'800.00	6'531'629.08	18'120'542.49
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'213'100.00	271'600.00	2'519'500.00	293'600.00	2'387'920.68	214'157.50
610 - 612	CORPS DE POLICE	16'707'800.00	6'772'000.00	16'352'100.00	6'547'000.00	16'043'581.17	6'628'430.94
TOTALISATION		26'114'050.00	26'114'050.00	26'090'400.00	26'090'400.00	24'963'130.93	24'963'130.93

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	26'114'050.00	26'114'050.00	26'090'400.00	26'090'400.00	24'963'130.93	24'963'130.93
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'193'150.00	19'070'450.00	7'218'800.00	19'249'800.00	6'531'629.08	18'120'542.49
6000	Autorités et personnel	3'278'350.00		3'356'800.00		3'061'253.77	
6000.3001.01 *	Secrétaire du Comité de Direction	5'200.00				3'710.00	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	10'000.00		10'000.00		7'395.00	
6000.3003.02 *	Indemnités Présidence Comité de Direction	14'000.00		15'000.00		15'000.00	
6000.3003.03 *	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		4'000.00		2'950.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	1'724'200.00		1'770'000.00		1'752'207.25	
6000.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	100.00		200.00		14.35	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	27'000.00		23'000.00		26'368.30	
6000.3012.10	Hors DO - traitements temporaires	165'300.00		165'300.00		66'368.70	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	183'600.00		185'300.00		171'543.90	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	325'000.00		304'600.00		291'906.30	
6000.3050	Assurances de personnes	15'600.00		15'700.00		10'726.80	
6000.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	10'000.00		10'000.00		1'821.65	
6000.3063 *	Frais de représentation	600.00					
6000.3066 *	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		1'575.85	
6000.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					10'017.30	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	204'300.00		212'800.00		148'622.64	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	492'600.00		493'800.00		470'334.75	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	2'000.00		2'000.00		2'100.00	
6000.3091.04 *	Frais de formation des assistants de sécurité publique	21'250.00		21'500.00		31'080.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation aspirants/ASP			60'000.00		1'500.00	
6000.3092	Frais de recherche de personnel	25'000.00		25'000.00		19'779.78	
6000.3093 *	Frais médicaux	4'000.00		4'000.00		1'966.20	
6000.3099.01	Charges diverses du personnel	26'400.00		26'400.00		22'045.00	
6000.3099.02 *	Charges diverses apprentis	3'200.00		3'200.00		2'220.00	
6000.3099.04 *	Santé et sécurité au travail	10'000.00					

COMMENTAIRES

- 6000.3001.01** Ce poste budgétaire a été créé en 2021, au changement de législature, qui a vu l'arrivée d'une nouvelle secrétaire du Comité de Direction pour la prise de PV des séances. Jusqu'alors, la charge liée à cette fonction était comptabilisée dans le compte no 6004.3189.20 "Honoraires divers", ceci en raison du fait que la précédente secrétaire était indépendante, et annoncée en tant que telle à l'AVS, ce qui n'est pas le cas avec la nouvelle personne. Il s'agit d'une projection puisque cette fonction est payée à l'heure.
- 6000.3003.01** Charge fluctuant en fonction du nombre de participants et du nombre de séances du Conseil intercommunal. Par ailleurs, lors de sa séance du 24.03.2021, le CI a validé une augmentation des vacances pour la législature 2021-2026.
- 6000.3003.02** Les indemnités pour la présidence et la vice-présidence ont été modifiées (préavis no 08/2021, accepté le 30.03.2022 par le Conseil Intercommunal).
- 6000.3003.03** Se référer au commentaire du compte no 6000.3003.01.
- 6000.3011.06** Heures effectuées par les apprentis ou MPC, lors de contrôles tels que Balélec ou le carnaval de Bussigny, en compagnie du personnel de la police du commerce.
- 6000.3060** En raison du COVID et de la forte diminution d'activités générants des remboursements de frais (cours divers, assemblées, formations, etc.) les dépenses en 2021 ne sont pas à prendre en référence.
- 6000.3063** Ligne budgétaire créée spécifiquement pour les dépenses des membres du CODIR lors de participations à l'assemblée de la CDPV par exemple. Précédemment ces frais étaient imputés dans le compte no 6003.3170 "Frais de réceptions et de manifestations".
- 6000.3066** Ce poste budgétaire est dédié en grande partie à l'achat de lunchs à l'occasion des matchs du LHC. En 2021, en raison de la pandémie, très peu de matchs ont nécessité un engagement de la police pour le service d'ordre, notamment en raison de plusieurs matchs qui se sont déroulés sans supporters adverses. De ce fait, l'année 2021 n'est pas à prendre en référence.
- 6000.3091.02** Charge composée des frais d'écolage pour 8 aspirants (volée 2023-2024) et d'inscription aux examens ECO (Examens Compétences Opérationnelles) et à la formation au maintien de l'ordre à Saint-Astier en France pour 7 aspirants (volée 2022-2023).
- 6000.3091.04** Formation de 2 ASP à l'Académie de police à Savatan.
- 6000.3091.05** Suite à un accord entre les commandants des polices communales et intercommunales, il a été décidé de ne plus engager de policiers au bénéfice d'une dédite, sauf cas exceptionnel.
- 6000.3093** Charges fluctuant en fonction du nombre de visites chez le médecin-conseil, notamment suite à des absences longues durées, ainsi que de vaccins (grippe hivernale, hépatite).
- 6000.3099.02** Charges pour 3 apprentis.
- 6000.3099.04** Anciennement comptabilisés dans le compte formation, ces frais font désormais partie d'une ligne budgétaire spécifique plus appropriée, à l'instar de ce qui se fait dans les communes.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6001	Biens, services, marchandises	1'413'400.00		1'408'600.00		1'073'577.40	
6001.3101	Imprimés et fournitures de bureau	84'700.00		97'000.00		72'201.07	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	12'200.00		8'600.00		5'252.05	
6001.3111.01	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	48'000.00		48'000.00		19'418.00	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	505'000.00		483'000.00		216'179.09	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	8'000.00		11'500.00		3'493.42	
6001.3115 *	Achats de véhicules	4'000.00				116'103.80	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	1'000.00		2'000.00		281.73	
6001.3123 *	Achats d'électricité	40'000.00		35'000.00		35'598.25	
6001.3123.01 *	Achats d'électricité pour véhicules	4'000.00		5'000.00		2'701.00	
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	60'000.00		60'000.00		45'613.39	
6001.3133 *	Achats de produits et fournitures de nettoyage	10'000.00		8'000.00		10'580.75	
6001.3141 *	Aménagement et entretien des bâtiments	25'000.00		70'000.00		37'193.39	
6001.3142 *	Travaux de génie civil	15'000.00					
6001.3151 *	Entretien mobilier, équip. bureau, maintenance informatique	495'000.00		476'000.00		410'870.85	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	1'500.00		1'500.00		2'022.64	
6001.3155	Entretien des véhicules	95'000.00		95'000.00		93'845.47	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	5'000.00		8'000.00		2'222.50	
6002	Loyers	913'000.00		919'500.00		906'921.29	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	4'900.00		11'000.00		4'355.35	
6002.3161.10	Loyers places de parc employés	33'000.00		33'000.00		31'824.30	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	741'900.00		742'300.00		739'788.00	
6002.3161.12 *	Loyer Meunière 3	76'600.00		76'600.00		75'991.65	
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	35'000.00		35'000.00		33'361.99	

COMMENTAIRES

- 6001.3102** Augmentation du nombre de parutions dans la FAO pour des véhicules abandonnés sur la voie publique, ainsi que du prix annuel d'une revue spécialisée pour l'Unité trafic (normes VSS).
- 6001.3111.02** Adaptation des licences Epsipol liée à l'augmentation du nombre d'amendes traitées. Acquisition d'une licence Abraxas pour une mise à jour de l'interface gérant les mises en poursuite.
- 6001.3114** Achats divers pour l'Unité trafic revus à la baisse.
- 6001.3115** Renouvellement de 2 VTT sans assistance électrique.
- 6001.3116** Diminution liée à l'achat unique en 2022 de télécommandes pour des portes de garage.
- 6001.3123** En raison du risque d'augmentation du prix de l'électricité, le montant budgété n'a pas été adapté aux comptes 2021.
- 6001.3123.01** Ce montant tient compte d'une consommation prévisionnelle de 8 véhicules sur toute l'année.
- 6001.3124** Charge influencée par le prix du marché du pétrole.
- 6001.3133** Adaptation aux comptes 2021, sachant que la désinfection des bureaux et des mains restent une préoccupation du personnel.
- 6001.3141** Diminution en lien avec le remplacement unique en 2022 de platines (interphones), de caméras extérieures (autour du bâtiment F41), ainsi que des caméras intérieures (zone de rétention).
- 6001.3142** Mise à niveau d'une partie du sol située sous le couvert attenant à l'immeuble sis au chemin de Meunière 3 à Prilly ; lieu destiné à stocker de la signalisation se trouvant actuellement dans un garage loué à la Commune de Crissier que nous allons devoir libérer.
- 6001.3151** Augmentation en lien avec des extensions de licences pour la suite Epsi et le remplacement d'une batterie pour un onduleur.
- 6001.3154** La différence par rapport aux comptes 2021 est en lien avec l'achat de gaz pour les fontaines à eau qui a été transféré dès 2022 dans le compte no 6005.3199 "Frais divers".
- 6001.3156** Adaptation aux comptes 2020 et 2021.
- 6002.3161.09** Frais de location spécifiques reportés dans la section no 6010 "Communication et marketing", nature no 3161.
- 6002.3161.12** La différence par rapport aux comptes 2021 est due à une ristourne de chauffage.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6003	Réceptions et manifestations	42'000.00		42'000.00		19'353.75	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	42'000.00		42'000.00		19'353.75	
6004	Honoraires et prestations de services	1'012'400.00		868'500.00		813'411.41	
6004.3181 *	Affranchissements	160'000.00		150'000.00		153'340.75	
6004.3183 *	Frais bancaires	62'300.00		45'900.00		51'373.96	
6004.3185.02 *	Honoraires informatiques	275'400.00		199'000.00		171'463.92	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	27'700.00		41'000.00		37'317.10	
6004.3186.02 *	Primes d'assurances véhicules	46'000.00		54'000.00		45'606.25	
6004.3187 *	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		600.00		2'655.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	262'000.00		227'000.00		193'534.58	
6004.3189.04 *	Honoraires conciergerie	122'000.00		95'000.00		102'119.85	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	31'000.00		41'300.00		29'394.20	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'600.00		1'600.00		1'516.80	
6005.3193 *	Cotisations	18'400.00		18'700.00		15'219.00	
6005.3199 *	Frais divers	11'000.00		21'000.00		12'658.40	
6007	Intérêts passifs	16'200.00		4'000.00		20'033.47	
6007.3210.01 *	Intérêts négatifs sur liquidités	15'000.00				13'739.32	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'200.00		4'000.00		6'294.15	
6008	Amortissements	378'700.00		560'800.00		572'346.43	
6008.3301 *	Défalcations et annulations de frais	2'000.00		7'300.00			
6008.3312 *	Amort. bâtiments et constructions			80'600.00		80'660.00	
6008.3313 *	Amort. machines, mobilier, matériel et véhicules	376'700.00		472'900.00		491'686.43	

COMMENTAIRES

- 6003.3170** En raison des restrictions sanitaires liées au COVID, les comptes 2021 ne sont pas à prendre en référence.
- 6004.3181** Adaptation estimative en lien avec l'augmentation des tarifs postaux dès le 01.01.2022.
- 6004.3183** Augmentation en lien avec les frais de commission pour le paiement en ligne des amendes d'ordre, ainsi que ceux pour le paiement dématérialisé des taxes de stationnement. Le budget 2022 a été fait sur la base d'une estimation.
- 6004.3185.02** Augmentation en lien avec la refonte du site Internet (principalement sur des aspects sécuritaires), avec l'audit de sécurité ainsi qu'avec les honoraires prévisionnels en cas de cyberattaque pour la reconstruction des données (autoassurance).
- 6004.3186.01** La conclusion de nouveaux contrats d'assurances (échéance contractuelle) nous a permis d'optimiser notre portefeuille et réaliser une économie substantielle.
- 6004.3186.02** Diminution d'une part due au changement d'assureur et d'autre part au renouvellement de véhicules thermiques par des véhicules électriques dont les primes sont moins onéreuses.
- 6004.3187** Montant fluctuant en fonction du nombre d'expertises. L'année 2021 a été exceptionnelle en raison du changement d'assurances qui a nécessité des mises à jours de tous les permis de circulation.
- 6004.3189.02** Augmentation en lien avec des honoraires d'accompagnement pour un marché public, pour le renouvellement du centre informatique et pour une labelisation EduQua pour le service de la formation. Les honoraires en lien avec le dispositif de traitement des conflits et du harcèlement "personne de confiance", ainsi que ceux pour l'analyse du climat social et des risques psychosociaux au travail expliquent également cette augmentation.
- 6004.3189.04** Augmentation en lien avec la désinfection supplémentaire des locaux et l'augmentation du besoin de nettoyage du garage de police-secours et des locaux à Meunière 3.
- 6005.3193** Diminution en lien avec une cotisation d'affiliation propre à la cellule communication qui a été transférée dans le compte no 6010.3193, compte nouvellement créé pour ladite entité.
- 6005.3199** Diminution en lien avec des frais pour l'achat de divers supports publicitaires qui sont désormais imputés dans le compte no 6010.3139 "Achats d'objets marketing".
- 6007.3210.01** Intérêts prélevés depuis 2021 (BCV et PostFinance). Néanmoins, tout est mis en oeuvre pour limiter ceux-ci, notamment en payant les factures créanciers avant leur échéance.
- 6008.3301** Adaptation aux comptes des 4 dernières années.
- 6008.3312** L'amortissement lié au préavis déménagement (no 05/2012) a pris fin en 2022.
- 6008.3313** L'amortissement lié au préavis déménagement (no 05/2012) pour sa partie mobilier a pris fin en 2022.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00			
6009.3659 *	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			
6010	Communication et marketing	70'100.00					
6010.3092	Frais de recherche "Aspirants"	2'000.00					
6010.3101	Imprimés et fournitures de bureau	19'500.00					
6010.3139	Achats d'objet marketing	13'000.00					
6010.3161 *	Loyers et locations divers	5'000.00					
6010.3163	Location d'objets mobiliers	300.00					
6010.3181	Affranchissements	5'000.00					
6010.3189 *	Honoraires divers	25'000.00					
6010.3193 *	Cotisations	300.00					
6011	Attribution aux fonds de réserve	37'000.00		16'300.00		35'337.36	
6011.3809 *	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	37'000.00		16'300.00		35'337.36	
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		391'200.00		423'000.00		188'082.70
6020.4221 *	Revenus des comptes courants		200.00		1'000.00		175.45
6020.4232 *	Loyers places de parc employés		70'000.00		70'000.00		68'947.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		5'000.00		10'000.00		4'780.00
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		300'000.00		320'000.00		97'408.25
6020.4359 *	Ventes et prestations diverses		16'000.00		22'000.00		16'772.00

COMMENTAIRES

- 6009.3659** Fonds destiné à pouvoir venir en aide à des touristes dépouillés, ou pour l'achat de sacs de couchage pour SDF lors de grand froid.
- 6010.3161** Cette charge liée à la location d'espaces publicitaires était anciennement budgétée dans le compte no 6002.3161.09 "Loyers et locations divers".
- 6010.3189** Honoraires prévisionnels pour un ou des mandats externes suite à la diminution d'un ETP à la cellule communication, passant de 1.8 à 1.
- 6010.3193** Anciennement budgétée dans le compte no 6005.3193 "Cotisations".
- 6011.3809** Adaptation aux comptes en raison d'un nombre plus important de défalcatons pour les factures de frais d'interventions de police suite à des actes de défaut de biens ou d'ordonnances de classement rendues par l'Autorité de jugement.
- 6020.4221** Les taux de rémunération étant négatifs, ces revenus proviennent exclusivement des différences liées au taux de change lors de l'encaissement d'amendes délivrées au travers d'ordonnances pénales émises par la Commission de police. Ce montant a été adapté aux résultats des comptes 2020-2021.
- 6020.4232** Montant fluctuant en fonction du nombre de places louées et du turnover.
- 6020.4354** Recette fluctuante, en lien avec la vente de véhicules de police, lors de leur remplacement, ou de matériel informatique lors du renouvellement. Le nombre de véhicules devant être remplacés en 2023 étant incertain, le montant de cette recette a été revu à la baisse.
- 6020.4356** Le résultat des comptes 2021 n'est pas à prendre en référence car nous avons enregistré une très forte diminution des recettes liée à la facturation des notifications de commandements de payer, ceci en raison d'une modification de procédure provisoire de l'Office des poursuites liée aux mesures COVID.
- 6020.4359** Adaptation aux comptes 2021 en raison de la diminution continue du nombre de rapports de police demandés par les compagnies d'assurances.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6022	Remboursements de tiers		41'000.00		24'000.00		50'613.55
6022.4361.65 *	Personnel - remboursements proches aidants		6'000.00				6'649.60
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts		5'000.00		5'000.00		5'496.95
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		15'000.00		4'000.00		18'987.75
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP		5'000.00		5'000.00		
6022.4364 *	Remboursements d'assurances propres		10'000.00		10'000.00		19'479.25
6024	Autres recettes		19'000.00		29'000.00		22'816.11
6024.4399	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		17'964.01
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		10'000.00		20'000.00		4'852.10
6025	Participations des communes		18'587'250.00		18'757'500.00		17'588'341.13
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'398'076.00		2'140'423.00		2'007'005.60
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'849'831.00		1'753'627.00		1'644'334.00
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'176'330.00		2'129'418.00		1'996'628.50
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		2'842'910.00		2'882'189.00		2'702'624.50
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'059'241.00		3'212'774.00		3'012'531.05
6025.4521.26	Participation de Renens		5'006'893.00		5'378'425.00		5'043'105.08
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		1'045'481.00		1'041'514.00		976'680.60
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		208'488.00		219'130.00		205'431.80
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		32'000.00		16'300.00		270'689.00
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		32'000.00		16'300.00		26'749.30
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis divers						243'939.70

COMMENTAIRES

- 6022.4361.65** Loi entrée en vigueur en 2021.
- 6022.4362.01** Revenus fluctuant en fonction du nombre de frais de rappel et d'intérêts de retard pouvant être encaissés.
- 6022.4362.02** Revenus fluctuant notamment en fonction du taux de recouvrement d'avances de frais de poursuites pouvant être récupérés, ainsi que de dépannages et de mises en fourrière de véhicules dans le cadre d'affaires traitées en Commission de police, pouvant être refacturés. Ce montant est une adaptation aux comptes 2020 et 2021.
- 6022.4362.03** Suite à un accord entre les commandants des polices vaudoises de ne plus engager de policier au bénéfice d'une dédite, cette recette correspond au remboursement des frais d'écolage, en cas de départ de la POL, d'un assistant de la sécurité publique ayant une dédite.
- 6022.4364** Recette fluctuante pouvant provenir de remboursements liés à des dommages occasionnés sur de la signalisation appartenant à la POL, dont les auteurs, généralement des automobilistes, ont pu être identifiés, ou pour des dégâts occasionnés à nos véhicules.
- 6024.4419** Adaptation aux comptes 2020 et 2021. En effet, ce revenu est budgétisé sur la base d'une estimation car il s'agit du montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de répartition en "pour mille", revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'213'100.00	271'600.00	2'519'500.00	293'600.00	2'387'920.68	214'157.50
6050	Autorités et personnel	1'986'000.00		2'309'400.00		2'193'849.60	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	1'563'500.00		1'826'400.00		1'740'423.70	
6050.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	1'000.00		1'000.00		234.75	
6050.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	149'300.00		172'900.00		164'634.35	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	252'000.00		287'000.00		280'964.10	
6050.3050	Assurances de personnes	12'700.00		14'600.00		7'484.50	
6050.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	1'500.00		1'500.00		108.20	
6050.3099	Charges diverses du personnel	6'000.00		6'000.00			
6054	Honoraires et prestations de services	210'000.00		195'000.00		183'291.78	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	180'000.00		170'000.00		157'816.73	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	30'000.00		25'000.00		25'475.05	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	2'100.00		100.00			
6055.3199 *	Frais divers	2'100.00		100.00			
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		1'947.30	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		1'947.30	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	10'000.00		10'000.00		8'832.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	10'000.00		10'000.00		8'832.00	

COMMENTAIRES

- 6050.3011.01** Diminution avec le départ à la retraite d'un collaborateur et deux secrétaires. Les deux nouvelles secrétaires, rattachées aux Unités territoriales, sont désormais comptabilisées dans le compte no 6100.3011.01 "Personnel - traitements".
- 6050.3011.06** Reprise des contrôles en soirée (Balélec, carnaval de Bussigny, etc.) qui, en raison des restrictions sanitaires imposées par la pandémie, n'ont pas eu lieu en 2021.
- 6050.3030** Se référer au commentaire du compte no 6050.3011.01.
- 6050.3060** En raison de la pandémie et des restrictions de réunions, les dépenses 2021 ne sont pas à prendre en référence.
- 6054.3184** Augmentation du nombre de cas liés à la facturation des frais d'interventions police directement aux contrevenants.
- 6054.3187** Charge en lien avec le nombre de demandes d'identification de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers (radar - SAT - stationnement).
- 6055.3199** Augmentation en lien avec des dépens prévisionnels en cas de litige suite à des décisions prises par la Police du commerce.
- 6059.3511** Charge variant en fonction du nombre de plaintes enregistrées pour la perte de documents d'identité dont une partie de l'émolument encaissé est reversé au canton. Le solde de l'émolument est comptabilisé dans le compte no 6070.4312.01 "Emoluments divers".

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		261'600.00		283'600.00		214'157.50
6070.4312.01 *	Emoluments divers		115'000.00		115'000.00		73'525.00
6070.4312.02 *	Emoluments de surveillance des étab. publics		80'000.00		80'000.00		52'377.50
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		6'000.00		6'000.00		15'980.00
6070.4312.04 *	Emoluments commerce d'occasion		6'000.00		2'000.00		4'500.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		19'000.00		18'000.00		9'020.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		15'000.00		15'000.00		12'340.00
6070.4312.07	Emoluments surveillance tabac		18'000.00		20'000.00		18'300.00
6070.4312.08	Emoluments autorisation de collectes		2'500.00		2'500.00		3'000.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers				25'000.00		25'000.00
6070.4359 *	Ventes et prestations diverses		100.00		100.00		115.00
6072	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		5'000.00		5'000.00		
6072.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension		5'000.00		5'000.00		

COMMENTAIRES

- 6070.4312.01** En raison de la diminution du nombre des demandes de prolongations de l'heure d'ouverture des établissements publics à cause des mesures de protection COVID, les comptes 2021 ne sont pas à prendre en référence.
- 6070.4312.02** La différence par rapport aux comptes 2021 s'explique par un rabais de 30 % (décision CODIR 2021_29) de l'émolument perçu habituellement, ceci en guise de soutien aux propriétaires touchés par de lourdes pertes financières liées au COVID.
- 6070.4312.04** Renouvellement d'autorisations quinquennales.
- 6070.4356** Recette jusqu'à lors en lien avec une convention au profit la Commune de Renens pour l'établissement et la délivrance de macarons et de cartes à gratter. Or, dès juillet 2022, la Commune délivrera elle-même ces autorisations de stationner via le portail Digitalparking.
- 6070.4359** Revenus issus de la vente de photographies lors d'infractions radar.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	16'707'800.00	6'772'000.00	16'352'100.00	6'547'000.00	16'043'581.17	6'628'430.94
6100	Autorités et personnel	16'165'900.00		15'799'300.00		15'640'256.00	
6100.3011.01	Personnel - traitements	11'700'000.00		11'500'500.00		11'755'405.95	
6100.3011.06	Personnel DO - Heures de nuit	201'000.00		201'000.00		192'615.90	
6100.3011.25	Personnel - traitements aspirants de police	788'300.00		740'500.00		424'424.05	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'205'000.00		1'177'000.00		1'167'420.40	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	2'093'000.00		1'940'300.00		1'951'170.20	
6100.3050	Assurances de personnes	108'300.00		99'500.00		89'505.15	
6100.3060	Indemnités et remboursements de frais	42'600.00		44'800.00		36'309.15	
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	12'800.00		24'800.00		13'500.00	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants et ASP			56'000.00			
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	14'900.00		14'900.00		9'905.20	
6101	Biens, services, marchandises	446'000.00		476'300.00		317'613.75	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	110'000.00		145'000.00		83'961.21	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	15'000.00		18'000.00			
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	185'000.00		155'000.00		127'593.24	
6101.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)			300.00		-19.10	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	20'000.00		20'000.00		5'589.53	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	18'000.00		27'000.00		27'816.90	
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	98'000.00		111'000.00		72'671.97	
6104	Honoraires et prestations de services	66'500.00		67'500.00		58'673.42	
6104.3182	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	47'500.00		48'500.00		41'420.05	
6104.3189	Unité de prévention	19'000.00		19'000.00		17'253.37	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	4'400.00		5'000.00		2'236.00	
6105.3199 *	Frais divers	4'400.00		5'000.00		2'236.00	
6108	Défalcations	25'000.00		4'000.00		24'802.00	
6108.3301 *	Défalcations et annulations de frais	25'000.00		4'000.00		24'802.00	

COMMENTAIRES

- 6100.3069** Diminution du nombre de conducteurs de chien percevant des indemnités pour leur activité spécifique.
- 6100.3091** Suite à un accord entre les commandants des polices communales et intercommunales, il a été décidé de ne plus engager de policiers au bénéfice d'une débite, sauf cas exceptionnel.
- 6100.3099** La différence par rapport aux comptes 2021 s'explique par un montant budgété pour des bons cadeaux ou d'achats divers (fleurs) lors de naissances, de bons résultats aux examens professionnels, pour le monitariat, etc. que partiellement dépensé.
- 6101.3114.01** Diminution en lien avec l'achat unique de nouvelles pièces d'uniforme en 2022.
- 6101.3114.02** Renouvellement et anticipation des demandes des communes pour de nouveaux projets de stationnement. Ce montant correspond à l'achat de 3 appareils.
- 6101.3116** Augmentation en lien avec l'achat d'un testeur de vitesse pour trottinettes électriques, d'un appareil portable de mesure de décibels pour véhicules à moteur, ainsi que d'un afficheur de vitesse pédagogique.
- 6101.3123** Plus aucun appareil à alimentation électrique.
- 6101.3139** En raison des restrictions sanitaires, l'achat de munition d'entraînement en 2021 n'a pas été nécessaire, le stock était suffisant.
- 6101.3143** Cette diminution s'explique par l'achat/renouvellement de signalisation planifiée sur 2 ans (2021-2022).
- 6101.3156** Diminution du nombre de sites, de 15 à 11, où il y a des appareils SAT nécessitant l'étalonnage de boucles de contact au sol. Cette diminution est en lien avec les travaux du tram à Renens. Une fois les travaux terminés, ces 4 sites seront maintenus mais équipés d'appareils de dernière génération n'ayant plus de boucles de contact au sol.
- 6105.3199** Diminution du nombre de conducteurs de chien de police, passant de 4 à 2, pour qui nous payons des cotisations d'affiliation et des frais d'inscriptions à des concours.
- 6108.3301** Poste budgétaire en lien avec l'annulation de factures, émises pour des frais d'interventions de police, suite à des ordonnances de classement ou d'actes de défaut de biens. Auparavant, ces frais d'interventions nous étaient remboursés par le Ministère public ou la Préfecture qui les percevaient au travers des ordonnances pénales ; nous n'avions donc aucun contentieux à ce sujet.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		977'000.00		952'000.00		908'169.03
6120.4272	Horodateurs et taxes de parcage		550'000.00		550'000.00		492'585.03
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		422'000.00		397'000.00		405'085.00
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		5'000.00		5'000.00		10'499.00
6122	Remboursements de tiers		195'000.00		195'000.00		149'301.15
6122.4361.30 *	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		100'000.00		53'852.45
6122.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi		5'000.00		5'000.00		15'908.90
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension		70'000.00		70'000.00		58'359.90
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		20'000.00		20'000.00		21'179.90
6123	Amendes		5'600'000.00		5'400'000.00		5'570'960.76
6123.4370 *	Produit des amendes		5'600'000.00		5'400'000.00		5'570'960.76

COMMENTAIRES

- 6120.4356** Augmentation des frais d'interventions de police facturés directement aux contrevenants (dès le 01.01.2021).
- 6120.4359** Ce poste budgétaire est fluctuant car les revenus proviennent principalement de la vente de matériel spécialisé (gilet pare-balles, équipement MO) et de pièces d'uniforme lors de départs de policiers pour d'autres corps de police.
- 6122.4361.30** Montant annuel moyen de remboursements sur ces 6 dernières années.
- 6122.4362** Recette fluctuante en fonction du nombre de tests éthylomètre ou de dépistages de drogues facturés au Ministère public ou à la Préfecture.
- 6123.4370** Le retour à la normale du nombre de jours d'activités des assistants de sécurité publique, suite au recrutement de nouveaux collaborateurs comblant le sous-effectif lié aux départs enregistrés en 2020, ainsi que l'augmentation d'ordonnances pénales rendues suite à du mauvais stationnement sur le domaine privé, notamment suite à la construction de nouveaux quartiers d'habitation, devrait permettre, sans augmenter la fréquence des contrôles de tout ordre, d'atteindre ce montant, qui par ailleurs était celui presque réalisé en 2018 avant la pandémie.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	26'114'050.00		26'090'400.00		24'963'130.93	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	21'432'250.00		21'465'500.00		20'895'359.37	
300	Autorités et Conseil	33'200.00		29'000.00		29'055.00	
301	Personnel adm. et exploitation	16'170'400.00		16'227'900.00		15'958'062.95	
303	Assurances sociales	1'537'900.00		1'535'200.00		1'503'598.65	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'670'000.00		2'531'900.00		2'524'040.60	
305	Assurance maladie & accidents	136'600.00		129'800.00		107'716.45	
306	Indemnités et remboursements de frais	72'500.00		86'100.00		53'314.85	
308	Personnel intérimaire					10'017.30	
309	Autres charges du personnel	811'650.00		925'600.00		709'553.57	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	4'208'900.00		4'023'800.00		3'404'473.00	
310	Imprimés et fournitures de bureau	116'400.00		105'600.00		77'453.12	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	876'000.00		862'500.00		567'030.49	
312	Achats d'énergie et de combustibles	104'000.00		100'300.00		83'893.54	
313	Autres fournitures et marchandises	43'000.00		28'000.00		16'170.28	
314	Entretien immeubles et signalisation	58'000.00		97'000.00		65'010.29	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	694'500.00		691'500.00		581'633.43	
316	Loyers et leasings	918'300.00		919'500.00		906'921.29	
317	Réceptions et manifestations	42'000.00		42'000.00		19'353.75	
318	Honoraires et prestations de service	1'318'900.00		1'131'000.00		1'055'376.61	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	37'800.00		46'400.00		31'630.20	
32	INTERETS PASSIFS	16'200.00		4'000.00		20'033.47	
321	Intérêts des dettes à court terme	15'000.00				13'739.32	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	1'200.00		4'000.00		6'294.15	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	408'700.00		569'800.00		599'095.73	
330	Amortissements + Défalcons	32'000.00		16'300.00		26'749.30	
331	Amortissements	376'700.00		553'500.00		572'346.43	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	10'000.00		10'000.00		8'832.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	10'000.00		10'000.00		8'832.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	37'000.00		16'300.00		35'337.36	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	37'000.00		16'300.00		35'337.36	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022 amendé		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		26'114'050.00		26'090'400.00		24'963'130.93
42	REVENUS DU PATRIMOINE		620'200.00		621'000.00		561'707.48
422	Revenus capitaux patrimoine financier		200.00		1'000.00		175.45
423	Revenus immeubles patrimoine financier		70'000.00		70'000.00		68'947.00
427	Revenus horodateurs et parcage		550'000.00		550'000.00		492'585.03
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		6'864'600.00		6'675'600.00		6'537'541.22
431	Emoluments		261'500.00		258'500.00		189'042.50
435	Ventes et prestations service		748'100.00		779'100.00		559'659.25
436	Remboursement de tiers		246'000.00		229'000.00		199'914.70
437	Amendes		5'600'000.00		5'400'000.00		5'570'960.76
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		17'964.01
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		10'000.00		20'000.00		4'852.10
441	Part à des recettes cantonales		10'000.00		20'000.00		4'852.10
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		18'587'250.00		18'757'500.00		17'588'341.13
452	Participations de communes		18'587'250.00		18'757'500.00		17'588'341.13
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		32'000.00		16'300.00		270'689.00
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		32'000.00		16'300.00		26'749.30
481	Prélèvements sur financements spéciaux						243'939.70

SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte Désignation	Solde au 01.01.2022	Mouvements prévus en 2022		Solde estimé au 31.12.2022	Mouvements budgétés en 2023		Solde estimé au 31.12.2023
		Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928 FONDS DE RESERVE	51'082.27	16'300.00	40'829.15	26'553.12	37'000.00	32'000.00	31'553.12
9282 Fonds de réserve	51'082.27	16'300.00	40'829.15	26'553.12	37'000.00	32'000.00	31'553.12
9282.01 Débiteurs douteux	26'553.12	16'300.00	16'300.00	26'553.12	37'000.00	32'000.00	31'553.12
9282.15 Fonds applications liées au stationnement	24'529.15		24'529.15	0.00			0.00

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2023

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2021	419'609	252'207	288'545	643'710	397'190	727'614	176'294	29'449	2'934'618
Point d'impôt net en %	14.299 %	8.594 %	9.832 %	21.935 %	13.535 %	24.794 %	6.007 %	1.004 %	100.000 %
Habitants 2021	10'253	8'767	8'974	13'214	12'341	20'917	4'932	958	80'356
Population en %	12.759 %	10.910 %	11.168 %	16.444 %	15.358 %	26.030 %	6.138 %	1.192 %	100.000 %
Interventions 2021	1'939	1'337	2'143	1'883	3'165	4'481	664	157	15'769
Interventions en %	12.296 %	8.479 %	13.590 %	11.941 %	20.071 %	28.417 %	4.211 %	0.996 %	100.000 %
Moyenne 1 1(2x) 1	13.028 %	9.723 %	11.440 %	16.691 %	16.080 %	26.318 %	5.623 %	1.096 %	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	12.605 %	10.100 %	11.975 %	14.943 %	16.929 %	26.826 %	5.495 %	1.127 %	
Minimas	12.605 %	9.723 %	11.440 %	14.943 %	16.080 %	26.318 %	5.495 %	1.096 %	97.701 %
Moyenne optimale	12.902 %	9.952 %	11.709 %	15.295 %	16.459 %	26.937 %	5.625 %	1.122 %	100.000 %
Contribution par commune (en CHF)	2'398'076.00	1'849'831.00	2'176'330.00	2'842'910.00	3'059'241.00	5'006'893.00	1'045'481.00	208'488.00	18'587'250.00

TABLEAU DES ETP (DO)

Service et divisions	TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM	15.80	6.00	0.00	9.80
6000 Commandement	3.60	2.00	0.00	1.60
6000 Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000 Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Formation	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Développement et exploitation	3.80	2.00	0.00	1.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	3.00	0.00	0.00	3.00
POLICE SECOURS	76.00	76.00	0.00	0.00
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	3.00	3.00	0.00	0.00
6100 Unité d'intervention	65.00	65.00	0.00	0.00
6100 Policiers en formation (PEF) *	6.00	6.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE	46.50	30.00	12.00	4.50
6100 Chef et sous-chef de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Unités territoriales	30.00	17.00	10.00	3.00
6100 Unité trafic	10.50	7.00	2.00	1.50
6100 Unité prévention	4.00	4.00	0.00	0.00
POLICE ADMINISTRATIVE	16.00	2.00	0.00	14.00
6050 Chef de division	1.00	1.00	0.00	0.00
6050 Chancellerie	5.00	0.00	0.00	5.00
6050 Commission de police (et sous-chef de division)	4.00	0.00	0.00	4.00
6050 Police du commerce	6.00	1.00	0.00	5.00
ACADEMIE DE POLICE	8.00	8.00	0.00	0.00
6100 Aspirants de police *	6.00	6.00	0.00	0.00
6100 Instructeur AP	2.00	2.00	0.00	0.00
TOTAL	162.30	122.00	12.00	28.30

* nombre d'ETP variable en fonction du turnover, 6 étant la moyenne des dernières années

TABLEAU DES ETP POUR LE BUDGET 2023

Service et divisions	TOTAL	Policiers	ASP	Civils
SERVICE EM	15.60	5.80	0.00	9.80
6000 Commandement	3.60	2.00	0.00	1.60
6000 Ressources humaines	3.40	0.00	0.00	3.40
6000 Finances	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Formation	1.00	1.00	0.00	0.00
6000 Développement et exploitation	3.60	1.80	0.00	1.80
6000 Apprenti-e-s / MPC	3.00	0.00	0.00	3.00
POLICE SECOURS	70.63	70.63	0.00	0.00
6100 Chefs et sous-chefs de division	2.00	2.00	0.00	0.00
6100 Bureau planificateurs / correcteurs	3.00	3.00	0.00	0.00
6100 Unité d'intervention	57.63	57.63	0.00	0.00
6100 Policiers en formation (PEF)	8.00	8.00	0.00	0.00
POLICE PROXIMITE	44.90	27.40	13.00	4.50
6100 Chefs et sous-chefs de division	1.90	1.90	0.00	0.00
6100 Unités territoriales	28.70	15.70	10.00	3.00
6100 Unité trafic	10.50	6.00	3.00	1.50
6100 Unité prévention	3.80	3.80	0.00	0.00
POLICE ADMINISTRATIVE	15.80	1.90	0.00	13.90
6050 Chef division	0.90	0.90	0.00	0.00
6050 Chancellerie	4.90	0.00	0.00	4.90
6050 Commission de police	4.00	0.00	0.00	4.00
6050 Police du commerce	6.00	1.00	0.00	5.00
ACADEMIE DE POLICE	9.00	9.00	0.00	0.00
6100 Aspirants de police	7.00	7.00	0.00	0.00
6100 Instructeur AP	2.00	2.00	0.00	0.00
TOTAL	155.93	114.73	13.00	28.20